

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة المالية

المجلس الوطني للمحاسبة

Conseil National de la Comptabilité



COMMUNIQUE

MISE EN CONFORMITE DES DOSSIERS DES PROFESSIONNELS INSCRITS
AUX TABLEAUX DE LA PROFESSION COMPTABLE

En application des dispositions de la loi n°10-01 du 29 juin 2010 relative à la profession d'expert-comptable, de commissaire aux comptes et de comptable agréé, notamment son article 09 et dans la perspective d'élaborer et de publier les tableaux annuels de la profession comptable et ce après approbation de monsieur le Ministre des Finances, le Conseil National de la Comptabilité, invite les professionnels, personne physique ou morale, inscrits aux tableaux de l'ordre national des experts-comptables, et/ou de la chambre nationale des commissaires aux comptes et/ou de l'organisation nationale des comptables agréés, depuis 2014 à ce jour, de mettre à jour leur dossier d'inscription pour toutes modifications survenues sur leur statut professionnel (coordonnées, adresse professionnelle, statut, etc...), par les documents ci-après:

1-Pour les personnes physiques:

- Une fiche d'inscription dûment renseignée, dont le modèle est annexé au présent communiqué,
- un extrait du casier judiciaire n°3;
- une copie du titre de propriété ou du contrat de location du domicile professionnel;
- l'original du procès-verbal de constat de l'huissier de justice attestant de l'existence du local professionnel et des conditions matérielles d'exercice de la profession;
- une copie du certificat d'existence délivrée par l'inspection des impôts du lieu d'exercice;
- la mise à jour des cotisations professionnelles.

2-Pour les personnes morales:

- Une fiche d'inscription dûment renseignée, dont le modèle est annexé au présent communiqué,
- une copie des statuts de la personne morale, précisant toutes modifications éventuelles intervenues au niveau des associés, des missions objet de la création de la société, etc...;
- un extrait du casier judiciaire n°3 des associés ;
- l'original du procès-verbal de constat de l'huissier de justice attestant de l'existence du local professionnel et des conditions matérielles d'exercice de la profession;
- une copie de l'extrait du registre de commerce pour les sociétés commerciales;
- une copie du certificat d'existence délivrée par l'inspection des impôts du lieu d'exercice;
- la mise à jour des cotisations professionnelles.

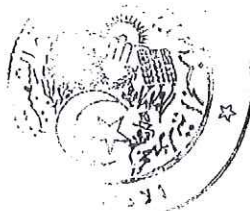
Les documents susmentionnés doivent être déposés au plus tard le **15 Décembre 2024**.

**MINISTERE DES FINANCES
CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE**

INSCRIPTION AUX TABLEAUX

☐ Ordre National des Experts-Comptables, ☐ Chambre Nationale des Commissaires aux Comptes

☐ Organisation Nationale des Comptables Agréés (1)



(Article 7 et article 9, alinéa 5 de la loi n°10-01 du 29 juin 2010)
Article 7 du décret exécutif n° 11-30 du 27 janvier 2011)

FICHE D'INSCRIPTION

1)- Nom :

2)-Prénom (s).....

3)-Date de naissance :

4)-Lieu de naissance.....Wilaya :

5)-Adresse professionnelle :

6)-N° de tel : Fixe.....Mobile.....Fax.....

7)-Adresse E-mail.....

8)-Personne physique :

- N° d'agrément.....Date de délivrance.....

- N° d'agrément.....Date de délivrance.....

- Déclaration d'existence N°.....Date de délivrance.....

- Diplôme ouvrant droit à l'exercice de la profession :

9)- Personne morale (2):

- N° d'agrément de la sociétéDate de délivrance.....

- N° d'agrément des associés professionnels : -n°-----du-----

-n°-----du-----n°-----du-----n°-----du-----

-n°-----du-----n°-----du-----n°-----du-----

10)-Diplômes des associés ouvrant droits à l'exercice de la profession :

-----/-----/-----

-----/-----/-----

11)- N° de registre de commerce : -----délivré le-----

12)-N° de la carte fiscale ----- N° d'identification statistique (NIS)-----

Cachet et signature de l'intéressé (e)